

## INFIRMIER EN SANTÉ AU TRAVAIL (H/F)



Tarascon, 13 rue des Charretiers  
(13150)



Santé au travail



CDI Temps plein/partiel



Aides à la mobilité



Adhérents secteurs : Adhérents du secteur: activités diverses,  
commerces, restauration, hôtellerie, tourisme, saisonniers...

Lorsqu'on travaille à l'AISMT13, on sait pourquoi on se lève le matin : un environnement professionnel convivial, un accompagnement privilégié et durable des salariés, un équilibre vie professionnelle et vie personnelle. Le tout, avec des conditions de travail attractives !

### Vous...

- ... aimez travailler en équipe, partager vos connaissances et sensibiliser aux bonnes pratiques ;
- ... disposez d'une bonne aisance relationnelle avec un public varié ;
- ... êtes ouvert(e) d'esprit et intéressé(e) par les nouveaux défis de la santé au travail ;
- ... êtes déjà formé(e) à la santé au travail (formation de 150h minimum) ou souhaitez vous investir dans cette formation (DIU Santé au Travail).

**REJOIGNEZ-NOUS !**

### Votre rôle au quotidien

**Vous effectuez dans le cadre de votre rôle propre ou des missions déléguées, des actions de prévention, de dépistage et d'éducation.**

Vous intégrerez une équipe pluridisciplinaire animée et coordonnée par un médecin du travail, composée d'assistant(e)s médical(e)s, complétée le cas échéant par un(e) assistant(e) technique en santé au travail.

### À propos de l'AISMT13

**200**

professionnels

**12 500**

adhérents

**160 000**

salariés suivis

**22**

centres médicaux





## Vos missions

Sous la responsabilité du médecin du travail, vous aurez en charge :

- Les visites d'information et de prévention (suivant un protocole validé par le médecin du travail dont prise de tension, taille, poids...);
- Les examens complémentaires suivant l'exposition aux risques professionnels du salarié (tests visuels, urines, audiogramme, spirométrie);
- La visite d'entreprise, la réalisation de la fiche d'entreprise et le conseil;
- La réalisation des études de postes;
- L'animation des actions collectives : formation et information des salariés sur les risques;
- La réalisation des mesures d'ambiance de travail (bruit, ambiance lumineuse...).

## Vos compétences techniques

- ⇒ Titulaire du Diplôme d'État Infirmier avec une expérience métier de 5 ans minimum
- ⇒ Expérience en entreprise, par exemple en service autonome appréciée
- ⇒ Formation en ergonomie appréciée
- ⇒ Expérience du travail en équipe (hôpital, clinique...)

### Nos valeurs

Solidaires et engagés



Pros et proches



Fiers et utiles





## Conditions de travail et avantages sociaux

- Tickets restaurant
- Mutuelle collective
- Aide à la mobilité pour faciliter votre installation
- Classification : non cadre - assimilé cadre Classe 12
- Horaires de travail collectifs :
  - 8h à 12h et 13h à 17h du lundi au jeudi
  - 8h à 12h et 13h à 15h le vendredi | 1 vendredi sur 2 non travaillé
- Des déplacements réguliers sont à prévoir sur votre secteur d'activité (pas de véhicule de fonction)

Pour postuler, adressez votre candidature  
CV et lettre de motivation  
à l'adresse e-mail : [recrutement@aismt13.fr](mailto:recrutement@aismt13.fr)

## Qui sommes-nous ?

« Mieux vaut prévenir que guérir », telle est la devise de notre service de santé au travail.

Forte de plus de 12 500 adhérents et plus de 160 000 salariés, l'AISMT13, Association Interprofessionnelle de Santé et Médecine du Travail, est un acteur incontournable de la santé au travail dans les Bouches-du-Rhône et un partenaire historique de l'État en région Sud.

Depuis le milieu du XXe siècle, notre association se développe, agit et innove au service d'une même mission : éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail.

Pour cela, nos équipes pluridisciplinaires de l'AISMT13 mobilisent chaque jour leur énergie et leurs compétences de manière à répondre aux besoins des entreprises. Au quotidien, elles accompagnent employeurs et salariés tant en matière de suivi médical que de prévention des risques professionnels, et favorisent ainsi le maintien en emploi et la bonne santé de l'entreprise.